

13 février 2008

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**GEODIS**

(Eurolist)

Par courrier du 12 février 2008, la société par actions simplifiée BNP Paribas Asset Management (1) (5 avenue Kléber, 75116 Paris), agissant pour le compte du FCPE Geodis Actionnariat, a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 février 2008, par suite d'une acquisition d'actions GEODIS, le seuil de 5% du capital de la société GEODIS et détenir pour le compte dudit fonds, 393 114 actions GEODIS représentant 426 014 droits de vote, soit 5,08% du capital et 4,39% des droits de vote de cette société (2).

---

(1) Contrôlée par BNP Paribas.

(2) Sur la base d'un capital composé alors de 7 740 539 actions représentant 9 694 630 droits de vote.